

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 28 mars 2018

à La Longeraie, à 20 h 15

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2018.
2. Communications du Bureau.
3. Communications de la Municipalité.
4. Nomination de la Commission ad hoc en charge de l'examen du postulat PSIG "Pour une politique d'affichage public démocratique", Présidence PLR.
5. Préavis de la Municipalité :
 - N° 11/3.18 Mise en œuvre de la Loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC) et réponse au postulat de Mme Galina Spillmann, (Présidence UDC) – 1^{ère} séance de commission : le lundi 9 avril 2018, à 18 h 30, salle des Pas Perdus.
 - N° 12/3.18 Vente de la parcelle N° 2624, contenant la colonie des Grandes-Roches et le chalet de la Moësettaz, située sur le territoire de la Commune du Chenit pour un montant de CHF 1'895'000.00, (Présidence PSIG) – 1^{ère} séance de commission : le jeudi 26 avril 2018, à 18 h 30, salle des Commissions.
 - N° 13/3.18 Réponse au postulat du Groupe PSIG "Pour une certification *Equal-Salary* du personnel de la Ville" – (Présidence PLR) – 1^{ère} séance de commission : le mardi 17 avril 2018, à 18 h 30, salle des Commissions.
6. Rapports de commissions :
 - N° 10/3.18 Motion Antoine André et consorts "Pour des partenariats financiers plus éthiques" – Rapport de **majorité** et rapport de **minorité**.
 - N° 4/3.18 Demande d'un crédit de CHF 1'459'400.00 pour la réalisation de la nouvelle Capitainerie et de CHF 399'600 pour l'assainissement du bâtiment du Port du Petit-Bois.
7. Motion du Groupe des Verts "Pour une stratégie énergétique durable de la Ville de Morges" – détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
8. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
9. Questions, vœux et divers.

le président

la secrétaire

Frédéric Vallotton

Tatyana Laffely Jaquet